

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 17 au 21 décembre 2018

FESSENHEIM – BUDGET 2019

Dans le cadre des derniers débats sur le budget 2019, cette semaine à l'Assemblée nationale, M. Raphaël SCHELLENBERGER a continué de défendre, tout comme en première lecture, plusieurs amendements visant à mieux accompagner le territoire de Fessenheim après la fermeture annoncée de la centrale nucléaire :

- ⇒ Pour un dispositif qui engage l'Etat dans la création de richesses et d'activités nouvelles sur le territoire ;
- ⇒ Pour un nouveau calcul des contributions dues au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), mesure de bon sens indispensable.

L'Etat doit être au rendez-vous. Ces amendements, rejetés par la majorité En Marche, auraient permis cela.



>> Lien vers la vidéo en cliquant sur l'image

POUVOIR D'ACHAT

Alors que le Groupe Les Républicains alerte le Gouvernement depuis de longs mois sur le poids excessif de la fiscalité, il aura finalement fallu une crise sociale majeure pour que le Président de la République, face à la pression, désavoue son Gouvernement, ouvre les yeux et accepte enfin de revenir sur ses choix avec le projet de loi portant mesures d'urgence économiques et sociales. Si le Groupe Les Républicains se réjouit de voir le Gouvernement reprendre certaines de ses propositions, il regrette le temps perdu et le fait que les mesures adoptées demeurent incomplètes. Aussi, M. Raphaël SCHELLENBERGER a déposé un amendement visant à permettre une application effective dès janvier 2019 de la réduction du taux de CSG pour les pensions de retraites inférieures à 2 000€. Au lieu de cela, le Gouvernement préfère différer son application à juillet 2019, promettant un remboursement a posteriori pour la période janvier-juillet 2019.

Ce projet de loi ne saurait donc suffire à améliorer la situation du pays. Seul un projet crédible reposant sur une réduction des dépenses publiques permettra d'alléger durablement le poids de la fiscalité.

REFORME DE LA JUSTICE

M. Raphaël SCHELLENBERGER a pris part mercredi 19 décembre à l'examen, en nouvelle lecture, du projet de loi de réforme de la justice lors des travaux de la commission des Lois. En constance avec la position exprimée avec ses collègues Les Républicains depuis le début des débats sur ce texte, M. SCHELLENBERGER s'est engagé pour défendre une justice de proximité, s'opposant ainsi aux fusions de tribunaux d'instance (TI) et tribunaux de grand instance (TGI).